

Assemblée Générale du Tennis Club Masnysien

28 septembre 2025

Accueil

Le président remercie tous les adhérents présents et les membres du conseil d'administration.

Le président remercie J. Osowski, adjoint aux sports, M Beauchamp Conseiller départemental

Excusés : M le Maire, Annick Régniez membre du conseil d'administration.

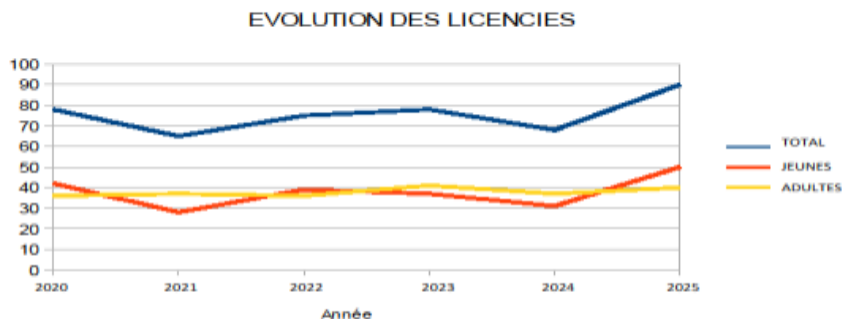
Ordre du jour :

- Rapport moral
- Bilan financier
- Bilan sportif
- Approbation des cotisations et tarifs 2025 2026
- Questions diverses
- Election du conseil d'administration
-

Rapport Moral

- Effectifs :

Ils étaient de 91 adhérents fin août 2025.



L'effectif des jeunes a augmenté ; le Pass'sport y est sans doute pour quelque chose. L'effectif adultes reste stable : on constate une fidélisation de ces adhérents.

Pour cette nouvelle saison, le Pass Sport évolue, il sera attribué à partir de l'âge de 14 ans. Cela risque d'impacter les inscriptions de jeunes. 14 PASS pour la saison qui vient de se terminer, 2 PASS pour cette année.

- Répartition des adhérents : 51 masnysiens et 40 extérieurs

- *Ecole de tennis*
- 2023-2024 : 36 (dont 10 avec une licence adulte)
- 2024-2025: 48 (dont 5 avec une licence adulte)
- *Adultes loisirs*
- 2023-2024 : 5

- 2024-2025 : 8
- **Seniors +**
- 2023-2024 : 6
- 2024-2025 : 6

- Ecole de tennis

Nos animateurs Baptiste Truffier et romain Biedny n'ont pas repris leurs cours cette saison pour des raisons professionnelles et personnelles.

Baptiste sera remplacé par Naël Daouk jeune du club qui fera sa formation de CQP en parallèle et par Matthieu Debailleul moniteur diplômé.

- Animations :

- Goûter de Noël pendant les derniers créneaux de cours, cela permet d'avoir la présence de tous les enfants et leurs parents.
- Chasse aux œufs de Pâques : diverses activités et jeux impliquant enfants et parents.
- Tournoi interne « Tiot Batiche » avec cette année un tableau féminin remporté par Claire Vandeveld, le tournoi senior par Julien Roszyk et le tournoi senior + par Jérôme Réant. Ce tournoi n'a pas été intégré au programme communal des festivités car il a dû être fait une semaine avant le week-end de « Tiot Batiche ». D'autre part renouveler ce tournoi en 2026 sera difficile car le club n'a pas de JAT1.
- Clôture de l'école de tennis couplée avec la fête de la musique animée par le groupe « Affaire de famille »
- Accueil des classes de maternelle de l'école Robert animé par Jérôme Réant et Jennifer Roche.

- Le défibrillateur est enfin arrivé, il a été installé dans le hall de la salle Guy Drut, il sera accessible aux adhérents par le court n°2.

- Perspectives pour la nouvelle saison

- Réfection des courts extérieurs : le dossier technique est bouclé reste à finaliser le financement et le calendrier.
- Promotion du tennis féminin : une subvention de l'ANS nous permet d'offrir les cours de tennis aux dames qui s'inscriront.
- Aménagement du club-house : un dossier de demande de subvention peut être soumis pour des achats de matériel qui seront les bienvenus : l'aménagement de notre local reste encore très sommaire.
- Padel : énorme engouement pour cette pratique sportive en France ; la FFT en fait une grosse promotion. Mais le mettre en place à Masny est impossible pour l'instant : de gros investissements humains, matériels et financiers seraient nécessaires.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Tableau récapitulatif

catégorie	Montant	sous cat	Montant	catégorie	Montant	sous cat	Montant
Solde au 30/09/2024	12 799,00 €			Compétitions	841,76 €	Inscription équipe	42,00 €
Cotisations Annuelles	6 699,00 €	COTISATIONS	3 735,00 €			balles	434,85 €
		PASS SPORT	800,00 €			tournoi	288,00 €
		COURS	2 114,00 €			boissons	96,91 €
		DIVERS badges	50,00 €				
Partenariat Publicitaire	100,00 €	JEDREZAC DURETZ	100,00 €	Formations	6 096,54 €	Salaires Moniteur Brevet d'Etat	3 675,00 €
			0,00 €			Charges Moniteur Brevet d'Etat	1 388,00 €
						Déplact Moniteur Brevet d'Etat	889,00 €
						Déplact Educateurs	90,00 €
						Formation	54,54 €
Subventions	7 050,00 €	FONCTIONNEMENT	5 150,00 €	Fonctionnement	2 395,35 €	Hébergement OVH	55,42 €
		DEPARTEMENT DU NORD	400,00 €			Divers (réfrigérateur, clés)	362,71 €
		AGENCE NATIONALE SPORT	1 500,00 €			Free telecom	350,88 €
						Matériel Tennis	1 175,00 €
						Assurance RESP. CIVILE	378,34 €
						Sweat	64,00 €
Animations	1 419,00 €	BARBECUE	336,00 €	Animations	2 308,50 €	Noel	211,37 €
		TOURNOI INTERNE	75,00 €			Barbecue, Tournoi interne	567,97 €
		FETE DE LA MUSIQUE	1 008,00 €			Fête Ecole de Tennis	273,85 €
						Fête de la musique	971,14 €
						Assemblée générale	284,37 €
				Ligue	2 100,30 €	Licences Adultes	1 203,50 €
						Licences Jeunes	848,80 €
						Cotisation statutaire	48,00 €
RECETTES	15 268,00 €			DEPENSES	13 742,45 €		
SITUATION AU 28/09/2025				14 324,55 €			

⇒ Le solde :

Notre solde bancaire au terme de la saison écoulée s'élève à **14 325 €**. Il s'explique comme chaque année par le versement de la subvention municipale 2025 et de la subvention de l'Agence Nationale du sport au terme de notre saison.

⇒ Les recettes du club : Elles s'élèvent au total à **15 268 €** et se composent des postes suivants :

⇒ Les subventions : **7 050 € soit 46 % de nos recettes.**

La **subvention de la mairie** de Masny représente 34% de nos recettes soit **5 150 €** :

Ce poste est fondamental et il montre que l'ensemble des projets que nous montons : *école de tennis, perfectionnement jeunes, tennis à l'école*, sont des projets coûteux et qui ne sont possibles que par ce que nous avons le soutien de la municipalité de Masny en particulier.

Subvention du Département du Nord :

- subvention de 400 € pour l'achat de matériel pour l'animation tennis dans les écoles

Subvention de l'agence nationale de sport :

-subvention de 1 500 € pour promouvoir le tennis féminin

⇒ Les adhésions : **6 699 €**. Cela représente **44 % de nos recettes**.

Il s'agit des sommes demandées aux adhérents pour leur inscription à la Fédération Française de Tennis. L'effectif du club est passé de 68 à 91 adhérents (51 jeunes et 40 adultes)

⇒ Partenariat publicitaire: **100 € soit 1% de nos recettes**.

Renouvellement du contrat pour le panneau publicitaire de l'entreprise JEDREZAC DURETZ pour un montant de 100€.

⇒ Les animations : **1 419€ soit 9% de nos recettes**.

Il s'agit du montant demandé pour :

- l'inscription adulte au tournoi interne de cette année pour 75 euros
- des participations demandées pour le barbecue de clôture du tournoi interne et pour la fête de la musique

⇒ Les dépenses :

Elles s'élèvent au total à **13 742 €** et se composent des postes suivants :

⇒ La compétition : **842 € soit 6% de nos dépenses annuelles**. C'est l'ensemble des dépenses liées à la pratique du tennis dans le cadre des compétitions organisées par la FFT, que ce soit pour les adultes ou les enfants. On y retrouve également les achats de balles.

⇒ La formation : **6 097 € soit 44 % de nos dépenses annuelles**.

C'est le poste de dépenses le plus important.

Il comprend :

- la rémunération des brevetés d'Etat qui interviennent en école de perfectionnement et dans le projet initiation du tennis à l'école.
- les indemnités accordées aux initiateurs de l'école de tennis
- les dépenses de formations

⇒ Le fonctionnement : **2 395 € soit 17% de nos dépenses annuelles**.

Ce montant représente les dépenses liées à l'abonnement internet nécessaire pour la réservation des cours à distance, à l'achat de matériel de tennis (lance balle), à l'assurance responsabilité civile.

⇒ L'animation : **2 309 € soit 17 % de nos dépenses annuelles**.

On retrouve à ce poste toutes les activités menées par le club pour apporter une vie et un dynamisme, pour marquer ainsi les grands moments de la saison.

- Fête de Noël de l'école de tennis
- Challenge de Pâques en mars
- Tournoi interne suivi d'un barbecue en mai.

- Fête de la musique, remise diplôme aux enfants de l'école de tennis en juin.

- Assemblée générale.

⇒ La ligue : **2 100 € soit 15 % de nos dépenses annuelles.**

Il s'agit de ce que nous reversons à la ligue et à la FFT sur chaque inscription prise par le club. Pour que le club soit agréé FFT et puisse être reconnu par la fédération, participer à ses compétitions, être éligible à des aides, il faut reverser à la fédération 29.9 € pour l'adhésion d'un adulte, 19.9 € pour l'adhésion d'un jeune de 7 à 18 ans et 13 € pour les jeunes de 6 ans et moins.

☛ **BILAN** :

Le solde entre nos recettes et nos dépenses est cette année un excédent de 1 526 €.

Il s'explique par le versement de la subvention de l'ARS pour 1500 € en août qui sera utilisée pour le développement de la pratique du tennis féminin pour la saison prochaine encadré par un enseignant salarié diplômé d'état

Merci encore à la municipalité, au département du Nord, à l'Agence nationale du sport, aux entreprises partenaires et au soutien de tous nos adhérents.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Rapport sportif.

Hiver - 17/18		
TC ORCHIES-PEVELE 3	8	4 (2V/2D)
TC ROOST-WARENDIN 1	7	4 (3V/1D)
TC MASNY 1	6	4 (1V/3D)
Eté - 17/18		
TC AVESNES LES AUBERT 2	10	4 (3V/1D)
TC FEIGNIES 1	8	4 (2V/2D)
TC BEUVRAGES 1	6	4 (1V/3D)
TC MASNY 1	4	4 (4D)

Seniors+ Hiver

QUIEVRECHAIN TC 1	15	5 (5V)
TC CUINCY 1	13	5 (4V/1D)
TC MASNY 1	11	5 (3V/2D)
BOHAIN TENNIS CLUB 1	9	5 (2V/3D)
TC DOUCHY LES MINES 3	7	5 (1V/4D)

Seniors Hiver

Seniors 1

TC ORCHIES-PEVELE 1	10	4 (3V/1D)
TC SOMAIN 1	10	4 (3V/1D)
TC MASNY 1	8	4 (2V/2D)
TC ESCAUDAIN 1	8	4 (2V/2D)

Seniors 2

TC LA SECLINOISE 5	10	4 (3V/1D)
TC ORCHIES-PEVELE 3	10	4 (3V/1D)
TC ESCAUDAIN 2	8	4 (2V/2D)
TC MASNY 2	6	4 (1V/3D)

Seniors Eté

Seniors 1

Le classement

Classement	Équipes	Points	Rencontres disputées	Diff. Matches
1 ^{er}	TC CUINCY 1	14	5 (4V/1N)	+12 (+16/-4)
2 ^{er}	TC ORCHIES-PEVELE 2	11	5 (2V/2N/1D)	+4 (+12/-8)
3 ^{er}	TC DOUAI 4	9	5 (1V/2N/2D)	-6 (+7/-13)
4 ^{er}	TC LAMBRES LEZ DOUAI 2	8	5 (1V/3N/1D)	-2 (+9/-11)
5 ^{er}	TC HORNAING 2	8	5 (1V/1N/3D)	-4 (+8/-12)
6 ^{er}	TC MASNY 1	8	5 (1V/1N/3D)	-4 (+8/-12)

Seniors 2

Le classement

Classement	Équipes	Points	Rencontres disputées	Diff. Matches
1 ^{er}	TC SIN LE NOBLE 3	13	5 (4V/1D)	+10 (+15/-5)
2 ^{er}	ENTENTE TC GUESNAIN 4	12	5 (3V/1N/1D)	+6 (+13/-7)
3 ^{er}	TC MONTIGNY-EN-OSTREVENT 1	10	5 (2V/1N/2D)	0 (+10/-10)
4 ^{er}	TC CUINCY 2	9	5 (2V/3D)	0 (+10/-10)
5 ^{er}	TC MASNY 2	8	5 (1V/1N/3D)	-6 (+7/-13)
6 ^{er}	TC ROOST-WARENDIN 1	2	5 (1V/1N/3D)	-10 (+5/-15)

Challenge Estival 35 ans

Classement	Équipes	Points	Rencontres disputées	Diff. Matches
1 ^{er}	TC BEUVRAGES 1	12	4 (4V)	+10 (+11/-1)
2 ^{er}	TC SAINT REMY DU NORD 1	8	4 (2V/2D)	+2 (+7/-5)
3 ^{er}	TC ROUSIES 1	8	4 (2V/2D)	0 (+6/-6)
4 ^{er}	TC MASNY 1	6	4 (1V/3D)	-6 (+3/-9)
5 ^{er}	TC LIEU SAINT AMAND 1	6	4 (1V/3D)	-6 (+3/-9)

Tarifs

Les tarifs, inchangés, sont adoptés à l'unanimité.

	Masnysien	Non-Masnysien
1 enfant (né en 2007 et après)	38 €	62 €
1 adulte	60 €	80 €
Supplément badge magnétique	10 €	10€

Pour chaque enfant ou adulte supplémentaire de la même famille, une réduction de 5 € sera appliquée

NOTA : Le coût de l'inscription comprend la cotisation à la FFT, obligatoire d'après nos statuts, qui est pour cette saison de 13€ pour les 6 ans et moins, 23 € pour les jeunes, et de 34 € pour les adultes

L'augmentation se porte cette année pour les cours :

49€ pour les jeunes nés en 2012 et après

54€ pour les jeunes nés entre 2007 et 2011

Un non-masnysien après 10 ans de présence dans le club est considéré comme masnysien.

Questions diverses

Néant

Election du conseil d'administration

Liste des candidats à l'élection du Conseil d'administration

Saison 2025 – 2026

CARON Christophe	Membre sortant	
COUPIN Philippe	Membre sortant	secrétaire
FAYOLLE Myriam	Membre sortant	
HOCHEDÉZ Désiré	Membre sortant	président
LE BIDEAU Annie	Membre sortant	trésorière
MUREK Daniel	Membre sortant	
REANT Jérôme	Membre sortant	
REGNIEZ Annick	Membre sortant	
ROCHE-MARCHAND Jennifer	Membre sortant	
VANDEVELDE Claire	Membre sortant	
VOISIN Audrey		

La liste est élue à l'unanimité.

Le président clôt la séance et invite les personnes présentes au verre de l'amitié.